

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 17.07.2026
Visible par le public jusqu'au: 17.07.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000023000

Entité de publication



Commune de Port-Valais, Place de la Gare 1, 1897 Bouveret

Demande d'autorisation de construire - Installation d'une pompe à chaleur air/eau extérieure en remplacement d'une chaudière à mazout, Port-Valais

Titre du projet de construction

Installation d'une pompe à chaleur air/eau extérieure en remplacement d'une chaudière à mazout

Numéro pour consultation eConstruction

e67f6369

Requérant(e)

Pascal Reber

Auteur(e) de plans

Simon Pellouchoud

Auteur(e) de plans - Entreprise

Pellouchoud & Cie Electricité-Chauffage

Parcelle

Parcelle 224, No Folio 2, Lieu-dit Au Recard

Coordonnées

2'555'066 1'136'757

Propriétaire

Pascal Reber

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone habitation faible densité

Dérogation(s)

Art. 73 du RCCZ, Distance à la limite de propriété

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale, sur rendez-vous. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune de Port-Valais, Place de la Gare 1, 1897 Le Bouveret, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Administration communale de Port-Valais
Services des Constructions
Place de la Gare 1
1897 Port-Valais

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 17.08.2026